



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 72401

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le coût qui demeure à la charge des collectivités locales pour le recrutement d'un apprenti, la formation demeurant à leur charge alors qu'elle ne coûte rien aux entreprises. Il souhaite connaître les mesures qu'il entend prendre pour soutenir les communes, et si les régions pourraient systématiquement financer la formation en CFA des apprentis recrutés par les élus locaux soucieux de l'avenir des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72401

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2015](#), page 148